

# COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

## VILLE DE PORTNEUF

Réunion du 4 mars 2015

Tenue à l'hôtel de ville de Portneuf, à laquelle étaient présents Madame et Messieurs, Karine St-Arnaud conseillère et présidente, Marc Rivard, citoyens, Annick Voyer citoyenne Jean Genest citoyen et Julie Vallée fonctionnaire désigné et agissant à titre de secrétaire.

Était absent : Jacquelin Martel.

- L'ordre du jour est proposé par : M. Jean Genest
- Le procès-verbal de la réunion du 7 janvier 2015 est adopté tel que rédigé. Proposé par Marc Rivard

### 1. Demande de dérogation pour la l'orientation d'une résidence sur le lot 2 979 958.

Le propriétaire demande de déroger à l'article 6.1.2 du règlement de zonage qui exige une implantation parallèle à la rue avec un écart maximum de 2 degrés. La résidence serait orientée à un angle de 15 degrés par rapport à la rue afin de bénéficier d'un meilleur ensoleillement. Il a été précisé que la résidence se trouve dans un boisé à 32 m du chemin et non visible de celui-ci.

Le comité recommande au conseil d'autoriser cette dérogation

### 2. Projet de règlements sur les usages conditionnels

L'inspectrice a présenté un projet pilote pour le règlement sur les usages conditionnels. Ce règlement a pour but de rendre de la flexibilité au règlement actuel concernant les usages autorisés dans certaine zone prédéterminée.

Pour l'instant le règlement porterait uniquement sur l'ajout de logement à l'intérieur de bâtiment résidentiel à grand gabarit. Toutefois d'autres usages pourront être ajoutés en temps et lieu.

Les membres n'étaient pas en parfait accords concernant la superficie minimale requise pour les logements. L'inspectrice fera certaine recherche pour connaitre les superficies type pour les logements de 3½ ou 4½ pièces.

Le comité n'est pas unanime pour l'adoption de ce règlement considérant qu'il y a juste un seul usage conditionnel prévu.

### 3. Varia

- Levée de l'assemblée proposée par Mme Karine St-Arnaud à 20h30

---

*Présidente*

---

*Secrétaire*